

**Liste des personnes qui ont remporté des prix à l'exposition de grains de semence, organisée par la Société d'Agriculture No. 2 du comté de Lotbinière, tenue à St-Edouard, le 24 janvier 1924.**

Variétés	Prix	Gagnants	Résidence	Nombre d'exhibits
Avoine Bannière enregistrée	1er	Ernest Beaudet	Lotbinière	17
"	2e	Ernest Auger	"	
"	3e	J.-A. Rheault	Deschaillons	
"	4e	Pierre Bernier	Lotbinière	
"	5e	Raymond Gagnon	"	
"	6e	Florent Lemay	"	
"	7e	Auguste Gagnon	"	
Avoine Bannière	1er	Ernest Beaudet	Lotbinière	8
"	2e	Auguste Gagnon	"	
"	3e	Anthime Nadeau	"	
"	4e	J.-A. Rheault	Deschaillons	
"	5e	Ernest Auger	Lotbinière	
Avoines diverses variétés	1er	Anthime Nadeau	"	4
"	2e	Joseph Legendre	"	
"	3e	Albert Monfet	"	
Blé de printemps enregistré	1er	Ernest Beaudet	"	2
"	2e	Ernest Auger	"	
Patates Montagne Verte	1er	Philius Blais	Saint-Edouard	
enregistrée	2e	Ernest Beaudet	Lotbinière	5
"	3e	Johnny Laliberté	Sainte-Croix	
Blé Huron	1er	Albert Monfet	Lotbinière	2
"	2e	Marc Auger	"	
Blé de printemps	1er	Victorie Brown	St-Edouard	9
"	2e	Florent Lemay	Lotbinière	
"	3e	Pierre Lemay	St-Edouard	
"	4e	Ernest Beaudet	Lotbinière	
"	5e	Pierre Bernier	"	
Patates blanches	1er	Ernest Beaudet	"	9
"	2e	Anthime Nadeau	"	
"	3e	Johnny Laliberté	Ste-Croix	
"	4e	Auguste Gagnon	Lotbinière	
Patates rouges	1er	Ernest Beaudet	"	7
"	2e	Johnny Laliberté	Ste-Croix	
"	3e	Désiré Boisvert	Lotbinière	
Orge	1er	Ernest Auger	"	4
"	2e	Pierre Bernier	"	
"	3e	Anthime Nadeau	"	
Sarrasin	1er	Joseph O. Lemay	Ste-Croix	6
"	2e	Origène Lemay	Lotbinière	
"	3e	Pierre Bernier	"	
"	4e	Raymond Gagnon	"	
Fèves tachées	1er	Origène Lemay	"	6
"	2e	Andronic Blais	St-Edouard	
"	3e	Albert Monfet	Lotbinière	
"	4e	Anthime Nadeau	"	
Pois	1er	Joseph Legendre	"	5
"	2e	Egide Coulombe	"	
"	3e	Anthime Nadeau	"	
Mil	1er	Léon Boisvert	Ste-Croix	7
"	2e	Joseph-O. Lemay	"	
"	3e	Pierre Lemay	St-Edouard	
"	4e	Ernest Beaudet	Lotbinière	
Trèfle rouge	1er	Joseph Legendre	"	5
"	2e	Lucien Biron	"	
"	3e	Pierre Lemay	St-Edouard	
"	4e	Andronic Blais	"	
Trèfle Alsike	1er	Ernest Beaudet	Lotbinière	4
"	2e	Joseph Legendre	"	
"	3e	Joseph-O. Lemay	Ste-Croix	
"	4e	Léon Boisvert	"	
				100
				\$159.00

Signée à Sainte-Croix, ce 25 janvier 1924.

JOSEPH BEDARD,

Secrétaire-trésorier.

**BREVETS D'INVENTION**

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuitement.

**MARION & MARION**

364 rue Université, Montréal  
72 1/2 rue St-Pierre, Québec  
et Washington, D. C.

**GOITRE**  
enlevé sans couteau ni douleur. Goitrene réduit l'excroissance immédiatement 17 années de succès. Ecrivez pour OFFRE GRATUITE. Goitrene Co. 519w 63rd Street Chicago.

LE BULLETIN DE LA FERME

Rédaction et Administration  
88, Côte de la Montagne  
Revue publiée par un comité de techniciens  
Imprimée par "Le Soleil", Ltée.  
Téléphone 4297 - Case Postale 129

(Suite de la page 92)

8. Il est interdit à quiconque d'expédier des œufs ou de faire expédier, livrer ou exposer pour la vente, des œufs dans des caisses ou des contenants marqués ou étiquetés des uns de l'une ou de l'autre des catégories et qualités spécifiées dans ces règlements, à moins que la qualité et le poids des œufs y contenus ne soient au moins égaux ou supérieurs à ceux prescrits pour la catégorie et la qualité en question.

9. Il est interdit à quiconque d'acheter pour la vente ou pour la revente, ou d'exposer, d'offrir en vente ou de vendre des œufs impropres à la consommation humaine.

10. (1) Toutes les personnes qui reçoivent des œufs sur consignation ou qui achètent des œufs pour les revendre doivent, en payant pour ces œufs, répartir le montant sur la base des types modèles canadiens, en y joignant un rapport sur la feuille donnée dans l'appendice "A" à ces règlements, mais il est entendu que ce règlement ne s'applique pas lorsqu'il s'agit de producteurs qui expédient leurs œufs par quantités inférieures à quinze (15) douzaines en une journée quelconque.

(2) Le consignataire d'œufs non triés qui transfère ces œufs à un autre parti pour le mirage et le triage, doit faire ce transfert dans un délai de quarante-huit heures à partir du moment où il reçoit les œufs.

(3) Le Ministre, ou son représentant,

peut exiger d'être avisé des transferts qui se font pour les fins de mirage et de classement, ainsi qu'il est mentionné dans le sous-article précédent, et il peut prescrire les conditions dans lesquelles ces transferts seront faits.

11. Tout inspecteur chargé de l'application de ces règlements peut entrer dans tout local ou dans toute voiture pour examiner toute caisse ou tout contenant d'œufs suspects d'avoir été mal ou faussement marqués, contrairement aux dispositions de ces règlements, ou pour voir jusqu'à quel point et de quelle façon les dispositions du règlement 10 de ces règlements qui prescrivent de répartir le montant de l'achat conformément aux types modèles canadiens, ont été observés.

12. Les œufs canadiens estimés à l'exportation en dehors du Canada doivent être solidement emballés dans des caisses régulières canadiennes (Canadian standard cases), dans des cartons et des séparations blanches et neuves, avec une couche d'excelsior séché au four, ou des coussins plissés, au-dessus et au fond de la caisse.

13. Les caisses régulières canadiennes doivent être faites de façon à pouvoir contenir trente douzaines d'œufs. Elles doivent être fabriquées de bois propre, sec, sans odeur. Les extrémités et la cloison du centre ne doivent pas avoir moins de cinq huitièmes de pouce d'épaisseur; les côtés, le dessus et le fond, pas moins de trois huitièmes de pouce d'épaisseur.

(A suivre)

**VOYAGE TRANSCONTINENTAL**

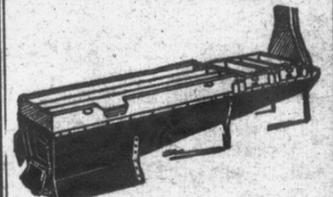
Dans un pays immense comme le nôtre, le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne, ce voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoires fournissent un service à nul autre pareil. "Le Continental Limité" part de Montréal à 10.00 p. m. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccourcement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p. m. dimanche excepté (4.45 p. m. dimanche seulement), ou à Cochrane par "Le Transcontinental", laissant la Gare du Palais à 6.15 p. m. les lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg, le raccourcement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10, rue Sainte-Anne, Québec, ou à l'importe lequel des agents du Chemin de Fer National du Canada.

**QUE VOUS VAUT UN ERABLE**

La capacité d'un érable comme producteur de profits, est considérable. Tirez bien le maximum de profit de votre érablière.

**L'EVAPORATEUR CHAMPION GRIMM**

vous permet de tirer tous les profits possibles de votre érablière. Grâce à cet appareil rien n'est perdu. Laissez-nous vous expliquer comment. Nous pouvons augmenter vos profits sans vous occasionner une grosse dépense.



**THE GRIMM Mfg. Co.**  
58 Wellington, - Montréal.

**L'UNE DES GRANDES ATTRACTIONS DU CARNAVAL A QUEBEC**

SERA

**L'EXPOSITION AVICOLE DU DISTRICT**

**21 au 24 FEVRIER AU MANEGE MILITAIRE**

Les oiseaux y seront plus nombreux que jamais.

**A GAGNER**

**25 MAGNIFIQUES COUPES EN ARGENT \$500. EN PRIX SPECIAUX A PLUS LES PRIX REGULIERS**

Chaque billet d'entrée donne droit à un coupon sur rafle d'un prix dont le tirage aura lieu régulièrement tous les soirs à 9.30 hrs.

Demandez sans plus tarder le programme, la liste des prix, et des blancs d'inscription pour volailles au secrétaire,

**J. A. BERNIER**  
83 rue Grant, Québec.